

CULTURES DU CŒUR : un outil d'aide à l'insertion

Cultures du Cœur agit pour que l'accès au sport et à la culture soit utilisé par les relais sociaux comme un outil essentiel dans l'aide à l'insertion.

L'association Cultures du Cœur, association nationale sous la présidence de Michel BERNARD, ancien Directeur Général de l'ANPE a reçu dès sa fondation le soutien du président du Sénat. Déclarée association d'intérêt général en septembre 2005, elle développe son action sur plus de cinquante départements, et depuis juin 2007 se développe en région Centre et en Indre et Loire.

Cultures du Cœur en quelques mots

L'association Cultures du Cœur agit dans le cadre du programme de lutte contre les exclusions. La loi du 29 juillet 1998 stipule dans son article 40 que « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ».

L'association Cultures du Cœur a la conviction que l'accès aux productions, aux pratiques et aux équipements culturels et sportifs de toute personne en situation de précarité est essentiel dans un processus global et durable de formation du citoyen, de tissage du lien social et d'épanouissement de l'individu. Ceci fait de notre action un outil majeur d'aide à l'insertion, en plus d'être également un levier efficace pour le maintien du lien familial.

Pour réaliser ces objectifs, Cultures du Cœur se positionne en situation d'interface entre les intervenants des domaines culturels et sportifs et les professionnels du champ social. Chaque année près de 500 000 invitations nous sont confiées par nos partenaires culturels et sportifs. Nous les éditons alors en ligne sur notre site www.culturesducoeur.org afin de les mettre à disposition des relais sociaux qui participent au réseau de Cultures du Cœur. Ces invitations deviennent alors le meilleur des outils pour les travailleurs sociaux.

Notre action s'étend sur 2 axes d'interventions :

- A) **Les Pratiques Culturelles** : en facilitant l'accès aux spectacles et aux équipements culturels, sportifs, aux activités de loisirs et de tourisme éducatif des publics en situation de précarité avec une préparation préalable leur permettant d'acquérir les repères nécessaires.
- B) **La Formation des personnels** des diverses entités sociales, culturelles et éducatives qui collaborent à l'action de Cultures du Cœur sur le terrain afin d'optimiser l'efficacité du processus mis en place.

L'objectif de l'association Cultures du Cœur

Permettre aux relais sociaux de tous types d'intégrer la culture, le sport et les loisirs dans leur travail d'aide à l'insertion en mettant à leur disposition une offre large d'invitations accessibles sur notre site internet (après enregistrement du relais social et sous réserve de signature d'une charte de déontologie)

A) LES PRATIQUES CULTURELLES

Dans le cadre de ses activités, l'association Cultures du Cœur sollicite les structures culturelles, sportives, de loisirs ou de tourisme éducatif, « les partenaires », qui s'engagent à ouvrir leur portes aux personnes en difficulté en mettant à leur disposition des invitations et en proposant des actions de sensibilisation et de formation (visites, rencontres, débats, ateliers spécifiques).

Parallèlement, l'association développe un réseau de structures sociales, « les relais », qui souhaitent intégrer l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et au tourisme éducatif dans leur travail d'insertion. Cultures du Cœur s'appuie sur ces « relais » pour identifier le public bénéficiaire et lui faire part de l'offre proposée en respectant notre charte déontologique et notamment les points suivants :

- le principe de gratuité réservé aux publics en grande difficulté économique.
- Le libre choix des activités.
- L'incitation aux sorties en famille.
- l'accompagnement par une préparation ou un suivi des activités qui peut être complété avec la collaboration bénévole d'artistes et de volontaires.

Cultures du Cœur réalise l'interface entre 4 600 partenaires culturels et sportifs et 4 300 relais sociaux. Du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2006, nos partenaires culturels et sportifs ont mis près de 500 000 invitations à disposition sur le site Internet de Cultures du Cœur et nos relais ont permis à 186 000 personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle de choisir leur sorties.

B) LA FORMATION

Cultures du Cœur, c'est aussi un service de formation à destination des travailleurs sociaux en deux phases:

- a) . Formation des personnels relais sociaux à la plateforme de solidarités culturelles et de loisirs : au cœur du projet se trouve le site www.culturesducoeur.org

C'est directement par ce site Internet que se fait le choix des places offertes par nos « partenaires » grâce à un système de réservation en temps réel. La traçabilité et les nombreuses fonctionnalités que propose notre site sont un élément déterminant de notre efficacité et donc de crédibilité auprès de nos partenaires. La formation que nous dispensons a pour but d'initier les personnels des entreprises culturelles, sportives, de loisirs et de tourisme éducatif à l'ensemble des possibilités offertes par notre site et de maîtriser les opérations nécessaires à son utilisation quotidienne. Nos « partenaires » pourront ainsi optimiser la visibilité de leur action auprès du grand public.

- b) Formation des travailleurs sociaux des « relais » à la médiation culturelle :

Leur rôle est de susciter l'envie de sortir des personnes en difficulté économique en élargissant le champ de leurs références culturelles et de leur donner des repères nécessaires pour franchir les nombreuses barrières socioculturelles avant de pouvoir envisager une sortie. En effet, au-delà de l'obstacle économique, une simple invitation ne suffit pas. Nous faisons acquérir aux animateurs, éducateurs et travailleurs sociaux les outils pour la mise en place de cette médiation qui leur permettra ainsi de motiver des gens qui se sentent exclus de la culture et des loisirs et de faire naître en eux le désir d'entrer en contact avec de nouvelles formes artistiques. Formation de 12 modules suivie sur 12 mois à raison d'une demie-journée par mois.

Cultures du Cœur en région Centre

Créée en juin 2007, l'association régionale Cultures du Cœur Centre a favorisé l'émergence et le développement de Cultures du Cœur Loiret et Cultures du Cœur Loir et Cher et le développement est déjà implanté sur l'agglomération tourangelle avec plus de 50 structures sociales (CCAS, missions locales, Associations intermédiaires...) et 70 partenaires culturels et de loisirs engagés dans l'action

Cultures du Cœur Centre

Président - Frédéric GUATTARI

Chargée de développement Indre et Loire et coordinatrice régionale - Alice DELACOUR

Centre des œuvres laïques – 57 boulevard Heurteloup – BP 4119 37041 Tours cedex 1

Tel : 02 47 66 29 63 – Mobile : 06 69 92 13 50 – Courriel : cdccentre@culturesducoeur.org – Site :

www.culturesducoeur.org